Mesure 12-20	Réaménagement de la plateforme intermodale de la gare de Rolle (2ème étape)	Coût : 5 MCHF

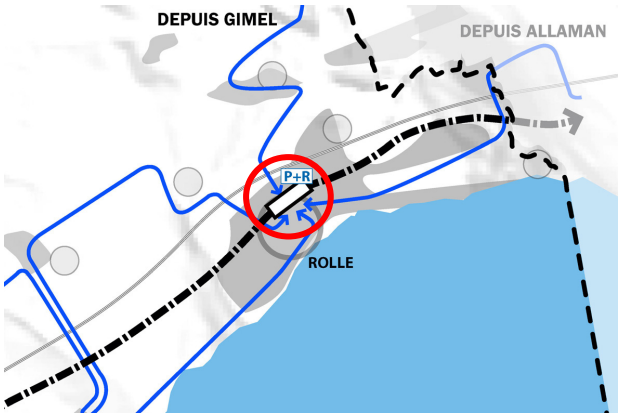

Schéma d'organisation TP, Echelle d'agglomération régionale, Genève-Rolle, horizon 2030 - extrait
(source : schéma d'agglomération 2)

Périmètre de réflexion pour la gare de Rolle
(source : Régionyon)

Orientation stratégique de la mesure	Type ARE (1ère génération)
OS2: Organiser, qualifier et structurer les centres régionaux et locaux	Plateforme

Description de la mesure :

D'une part, il s'agit d'accompagner l'ajout de deux voies CFF supplémentaires côté nord impliquant la nécessité de réaménager définitivement la place de la gare. De plus, la vocation de centralité du secteur de la gare sera renforcée par les densifications prévues sur la parcelle jouxtant la place de la gare. Les espaces publics sont à travailler pour l'ensemble du secteur dans un souci de promouvoir la convivialité et pour apporter un caractère urbain central.

Instances concernées (en gras, instance pilote) :

Régionyon, **commune de Rolle**, CFF, Canton VD

Priorité :

☐ A ☒ B ☐ C

Argumentaire :

Lieu de convergence d'enjeux importants pour la mobilité et le développement urbain, l'amélioration du fonctionnement de la plateforme multimodale est indispensable pour parfaire le dispositif de coordination entre densification et desserte en transports publics mise en place dans le District. (CE1)

La nouvelle centralité de la gare de Rolle doit être renforcée par des espaces publics faisant le lien avec le cœur des quartiers alentours. Ceci permet de rendre plus attrayant le centre-ville ainsi que la plateforme d'échange modal et de rencontre sociale que constitue la gare. (CE2)

L'amélioration du fonctionnement de la plateforme de la gare de Rolle permettra d'augmenter les parts modales en faveur des transports publics (en lien avec la réorganisation de l'offre de bus dans le District) et des mobilités douces (CE4).

Échéancier de réalisation :

Début des travaux entre 2019 et 2022